

# INFOLIVE

# Entretien et culture de l'olivier

#### InfOlive n°6 du 28 avril 2015

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes

# Sans certiphyto

Bulletin de préconisation destiné aux personnes non-titulaires du certiphyto. Si vous avez ce certificat consultez le bulletin Infolive Certiphyto

#### **Irrigation**

Malgré les dernières pluies, la plus grande partie de la région PACA accuse encore un fort déficit en eau. En PACA, arrosez au plus tôt si les pluies ont été inférieures à 40 mm, notamment en goutte-à-goutte.

#### Œil de paon

Renouvellement des protections parfois nécessaire.

#### Teigne de l'olivier

Les seuils de risques sont dépassés sur quelques secteurs, des interventions sont à prévoir.

#### Mouche:

Mise en place possible de piégeage précoce.







InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.











#### **Irrigation**

Avec des cumuls supérieurs à 50 mm, les dernières pluies ont été abondantes en Languedoc, en Rhône-Alpes et dans les secteurs proches du Rhône. Ces pluies ont permis de recharger les réserves en eau des sols, ce qui donne un répit d'au moins quinze jours avant de déclencher l'arrosage.

Dans le Roussillon, les pluies ont été bien plus faibles mais les oliviers profitent encore des précipitations du 20 avril. Les sols tendent toutefois à s'assécher. Un déclenchement de l'arrosage nous semble nécessaire pour cette fin de semaine pour soutenir la formation de la fleur.

En dehors des secteurs proches du Rhône, la situation est préoccupante en région PACA. Les réserves en eau du sol ont été fortement sollicitées depuis la fin mars et les dernières pluies, généralement inférieures à 30 mm, ont été insuffisantes pour recharger les sols. Le déficit en eau reste important, au risque de nuire à la prochaine récolte. Si les dernières pluies ont été inférieures à 40 mm, il est urgent de déclencher l'arrosage, notamment en goutte-à-goutte, pour ne pas pénaliser la mise à fruits. Les dernières pluies profiteront davantage à l'herbe qu'aux oliviers. De nouvelles pluies sont attendues ce vendredi au nord d'une ligne allant de Cavaillon à Valensole mais elles devraient restées insignifiantes.

Goutte-à-goutte : apportez entre 30 et 50 litres d'eau par goutteur de sorte à former un bulbe humide sous les goutteurs : 30 litres par goutteur en sols très drainants (sables ou cailloux) contre 50 litres par goutteur en sols plus argileux.

Exemple : en sols moyens de type limoneux, la quantité d'eau souhaitable se situe autour de 40 litres par goutteur. Pour des goutteurs présentant un débit de 4 litres / heure, la durée de l'arrosage sera de 10 heures (40 / 4 = 10 heures).

Ne reportez pas cet arrosage car il sera difficile de récupérer un assèchement trop prononcé du sol par la suite. La consommation en eau sous les goutteurs devrait se limiter autour de 10 litres par arbre et par jour. Tenez-en compte pour renouveler vos arrosages courant mai.

**Micro-aspersion** : la quantité d'eau à apporter dépend de la portée du jet et du type de sol rencontré :

- pour une portée de jet d'1 mètre de rayon : 75 à 125 litres / arbre selon le type de sol 100 litres pour un sol moyen
- pour une portée de jet d'1,5 mètre de rayon : 150 à 250 litres / arbre selon le type de sol
  200 litres pour un sol moven
- pour une portée de jet de 2 mètres de rayon : 300 à 500 litres / arbre selon le type de sol
  400 litres pour un sol moyen

**Arrosage dans une cuvette** : la quantité d'eau à apporter est à fixer selon la surface de la cuvette formée pour l'arrosage. Apportez l'équivalent de 30 à 40 litres / m² de cuvette. L'irrigation sera d'autant plus efficace que la taille de la cuvette est importante.

Plus d'informations sur les dernières pluies en région PACA, sur le site du CIRAME : http://www.agrometeo.fr/quoti\_choix.asp

#### Œil de paon:

#### Observations (voir le Bulletin de Santé du Végétal sur www.afidol.org)

Sur les arbres insuffisamment protégés, les contaminations de l'automne et de l'hiver ont été sévères. Elles sont à l'origine des chutes massives de feuilles de ce printemps. Sur ces vergers non protégés on observe parfois 100 % de feuilles tachées ou tombées. Sur les vergers bien protégés, les chutes de feuilles restent modérées, mais l'inoculum reste important.

#### Évaluation du risque :

Les dernières pluies ont souvent lessivé les traitements du mois dernier.

#### **Préconisations**

Il est prudent de renouveler les traitements pour tous les secteurs où les pluies ont lessivé le dernier traitement.

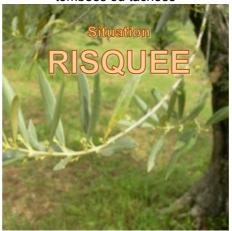
### Situation du verger % de feuilles tombées ou tachées

Moins de 15 % de feuilles tombées ou tachées



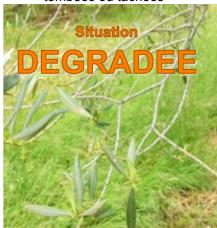
Votre protection a été bonne jusqu'à présent. Renouvelez votre traitement au cuivre rapidement.

15 à 75 % de feuilles tombées ou tachées



Renouvelez un traitement au cuivre rapidement.

75 à 100 % de feuilles tombées ou tachées



Il n'y a plus rien à protéger. La production de cette année sera affectée. Prochain traitement après la nouaison

Traitements avec un produit à base de cuivre du type bouillie bordelaise. Pour tous les détails sur la maladie de l'œil de paon reportez vous au dossier sur Infolive n° 1.

#### Teigne de l'olivier:

#### Observations (voir le Bulletin de Santé du Végétal sur www.afidol.org)

On observe une forte présence de chenilles de teigne sur quelques secteurs oléicoles. Les bassins des Alpes de Haute-Provence et du Vaucluse en PACA et de l'Aude en Languedoc-Roussillon semblent particulièrement concernés.

#### Évaluation du risque :

Si plus de 10 % des feuilles présentent des mines dans votre verger, il y a un risque de perte d'olives.

#### **Préconisations**

Comptez les feuilles minées pour définir si le traitement est nécessaire dans votre cas et sur vos oliviers. Attention, certaines variétés sont plus sensibles que d'autres à la teigne.

Moins de 10 % de feuilles minées

Pas de traitements

Plus de 10 % de feuilles minées

Traitement à envisager

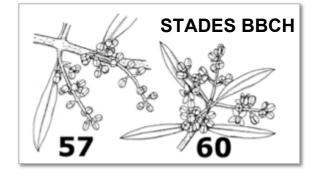
Si le pourcentage de feuilles minées dépasse 10 %, appliquez un traitement à base de Bt. juste avant la floraison aux stades « boutons blancs » ou BBCH de 57 à 60.

En verger d'olivier il faut généralement prévoir plus de 600 l/ha de bouillie pour bien mouiller le feuillage. Pour que le produit soit efficace il doit faire **beau dans les jours qui suivent** 

l'application. Si ce n'est pas le cas renouvelez l'application 8-10 jours plus tard.

Attention : le produit ne doit pas être conservé d'une année sur l'autre. **N'achetez que la quantité dont vous avez besoin**.

Ce stade va être rapidement atteint **début** mai sur les zones précoces, proches du littoral. Dans les zones les plus tardives, il faudra attendre début juin.



Quelques produits autorisés en gamme jardin : Delfin, Dipel PM jardin...

ISSN: 2264 - 6701

#### Mouche de l'olive

# Observations (voir le Bulletin de Santé du Végétal sur www.afidol.org)

Les mouches sont nombreuses dans nos vergers ce printemps.

#### Évaluation du risque :

En l'absence d'olives, le risque de dégâts est nul pour le moment.

#### **Préconisations**

L'installation de pièges peut permettre de limiter la population de mouches avant que les olives ne soient réceptives. L'Afidol propose l'installation de pièges à fabriquer soi-même. Retrouvez tous les détails sur la fiche à télécharger sur notre site au lien suivant : site afidol piégeage massif



<u>Mentions réglementaires</u>: les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

<sup>\*</sup> Observations et évaluation du risque : les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.